

Si le gouvernement veut vraiment créer des emplois et conserver une industrie rentable de construction navale au Canada, il doit agir maintenant pour encourager les constructeurs canadiens. Aucune industrie ne devrait avoir à combattre son propre gouvernement sur les marchés internationaux.

* * *

LES FORÊTS

ON DEMANDE LA CRÉATION D'UN MINISTÈRE DES FORÊTS DISTINCT

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Monsieur le Président, le secteur n° 1 du Canada continue à s'enliser et le gouvernement libéral, comme toujours, ne paraît pas s'en soucier. Hier, le ministre de l'Environnement (M. Caccia), le pantin que le gouvernement a chargé de s'occuper des forêts, a déclaré qu'il était trop occupé pour assister au déjeuner inaugural du Canadian Forest Industries Council.

Nos ressources forestières traditionnelles sont en grande partie épuisées. On n'a pas reboisé comme on l'aurait dû vingt-cinq millions d'hectares sur lesquels on a effectué des coupes sombres. Nous sommes en train de perdre quelques-uns de nos marchés traditionnels. Les localités qui vivent de l'exploitation des forêts ou à proximité de scieries souffrent d'une épidémie de chômage et sont aux prises avec l'insécurité économique. Mais le ministre n'a tout simplement pas le temps d'accorder une audience aux représentants du secteur forestier.

Aucun accord forestier à long terme n'a été signé avec les principales provinces productrices. En 1984-1985, la Colombie-Britannique devra s'arranger avec 11 millions de dollars par suite de la reconduction d'un accord, au lieu de plus de 100 millions de dollars dont elle aurait pu disposer au titre d'un nouvel accord fédéral-provincial.

Le gouvernement ne doit plus faire preuve d'indifférence à l'égard de notre secteur le plus important. Pour commencer, il devrait constituer un ministère des forêts distinct et nommer un ministre à plein temps, et non pas un titulaire à temps réduit qui fait répondre qu'il est sorti déjeuner chaque fois que des représentants du secteur forestier demandent à lui parler.

* * *

• (1415)

LOUIS RIEL

ON PRESSE LE GOUVERNEMENT DE RÉHABILITER SA MÉMOIRE

M. Bill Yurko (Edmonton-Est): Monsieur le Président, tout comme beaucoup d'autres Canadiens, j'ai trouvé décevant que les premiers ministres et les leaders autochtones n'aient pas réussi à s'entendre lors de la Conférence constitutionnelle des 8 et 9 mars. On croirait qu'après toutes ces négociations et toutes ces études, ils auraient pu se mettre d'accord sur les quatre sujets à l'ordre du jour de la conférence, à savoir: les droits à l'égalité, le titre et les droits des autochtones y compris les droits issus des traités, les terres et les ressources, et l'autonomie autochtone. A cause de cet échec, le gouvernement fédéral devrait prendre l'initiative d'inciter les gouvernements provinciaux à s'attaquer plus sérieusement aux questions autochtones.

Le gouvernement fédéral mérite notre appui pour avoir annoncé le 9 mars qu'il était bien décidé à faire supprimer de

la loi sur les Indiens les dispositions qui consacrent les inégalités fondées sur le sexe.

Il est à espérer qu'à l'occasion de leur conférence annuelle des premiers ministres, les gouvernements provinciaux placeront les questions autochtones en tête de leur ordre du jour.

Il conviendrait par ailleurs que le gouvernement fédéral répare une injustice historique en réhabilitant la mémoire de Louis Riel. Le gouvernement pourrait le faire au moyen du projet de loi que j'ai présenté au cours de la dernière session et que je présenterai à nouveau, aujourd'hui je l'espère.

Questions orales

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE

CANADAIR—LA PARTICIPATION DU GOUVERNEMENT AU PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE L'AVION CHALLENGER

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Il siège ici depuis assez longtemps pour savoir que mon parti s'oppose à la décision du gouvernement de participer au programme Challenger depuis 1976. Dans le rapport Shielding qui a été commandé par le gouvernement et publié en 1982, on relève notamment ce qui suit:

... les techniques de vente en ce qui concerne les avions d'affaires sont désordonnées et impitoyables et donnent lieu à des pratiques que tout gouvernement devrait abhorrer.

Pourquoi le gouvernement continue-t-il de nuire aux perspectives d'emploi et à l'avenir des employés de Canadair en insistant pour investir davantage dans un secteur qui recourt à des pratiques que n'importe quel gouvernement devrait abhorrer?

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, le député devrait vérifier ces allégations, et il devrait profiter du fait que le ministre responsable de la Société et des sociétés affiliées comparait devant le Comité permanent ad hoc pour expliquer la situation de la Canadair et des autres compagnies qui sont sous le contrôle de la C.D.I.C. Le député verrait alors que des mesures concrètes ont été prises afin d'assurer la viabilité commerciale de la Société Canadair et que les perspectives sont intéressantes pour le développement et la mise en marché du Challenger.

[Traduction]

LA SUBVENTION DU GOUVERNEMENT

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, si le président du Conseil du Trésor ne peut nous expliquer pourquoi il permet au gouvernement d'affecter des crédits comme bon lui semble à Canadair, pourrait-il nous dire, puisque le programme Challenger ne représente que 40 p. 100 des activités de Canadair, et que nous avons déjà affecté 2.146 milliards de dollars à ce programme, pourquoi le gouvernement continue de financer cet avion sous prétexte de vouloir sauver des emplois? Après tout, la plupart des pièces sont fabriquées aux États-Unis, la technologie est américaine, les services de réparation et de commercialisation sont établis chez nos voisins du Sud, et même le rapport Shielding précise que cet avion n'a que très peu d'importance sur le double plan de la